



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/26
29 février 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-deuxième réunion
Montréal, 29 mars – 2 avril 2004

PROPOSITION DE PROJET : BOLIVIE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Réfrigération

- Projet parapluie en phase finale pour le secteur de la fabrication d'équipement commercial PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET BOLIVIE

SECTEUR : Réfrigération Consommation sectorielle de SAO (2002) : 59,93 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : Commercial 15,21 \$US/kg

Titre du projet :

- a) Projet parapluie en phase finale pour le secteur de la fabrication d'équipement commercial

Données relatives au projet	Réfrigération
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	5,8
Incidences du projet (tonnes PAO)	5,8
Durée du projet (mois)	36
Montant initial demandé (\$US)	156 085
Coût final du projet (\$US) :	
Surcoûts d'investissement a)	44 400
Coût d'imprévus b)	4 440
Surcoûts d'exploitation c)	40 000
Coût total du projet (a+b+c)	88 840
Participation locale au capital (%)	100
Élément d'exportation (%)	0
Montant demandé (\$US)	88 840
Rapport coût-efficacité (\$US/kg.)	15,31
Financement de contrepartie confirmé?	
Agence nationale de coordination	Bureau de protection de l'ozone (COGO)
Agence d'exécution	PNUD

Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$US)	
Incidences du projet (tonnes PAO)	
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	
Coût de soutien à l'agence d'exécution (\$US)	
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$US)	

DESCRIPTION DU PROJET

1. La part la plus importante de la consommation restante dans le secteur de la réfrigération en Bolivie est liée à l'entretien de l'équipement de réfrigération installé. Plusieurs petits fabricants d'équipement de réfrigération commercial consomment encore des CFC. Le PNUD présente à la 42^e réunion du Comité exécutif un projet parapluie en phase finale pour la reconversion de 28 petites entreprises de fabrication d'équipement de réfrigération commercial, pour l'élimination de 5,8 tonnes PAO de CFC-12.
2. Les entreprises fabriquent ou assemblent de l'équipement de réfrigération et sont caractérisées par la fabrication d'un petit nombre de réfrigérateurs et une faible consommation de CFC-12. L'entreprise moyenne ne compte que deux techniciens et ne s'adonne à aucune activité de gonflage de la mousse à base de CFC-11 comme agent de gonflage. La production totale des 28 entreprises a été de 597 appareils en 2001. Toutes les entreprises font l'entretien de l'équipement de réfrigération et participent à des formations en bonnes pratiques en réfrigération offertes dans le cadre d'un plan de gestion des frigorigènes approuvé.
3. Le CFC-12 sera éliminé en reconvertissant les activités à base de CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a comme frigorigène. La proposition comprend une demande de financement pour l'équipement de chargement, les pompes à vide et les détecteurs de fuite conçus pour le HFC-134a, de même que les outils et les instruments de mesure électriques. La proposition comprend le coût du transfert technologique. Les entreprises demandent des coûts différentiels en raison du coût plus élevé du frigorigène.
4. Le rapport coût-efficacité global de la proposition est de 26,91 \$US/kg PAO. La Bolivie est un pays à faible volume de consommation. Le niveau de la subvention accordée n'est donc pas fondé sur le seuil coût-efficacité.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

5. La Bolivie a rapporté une consommation de 65,59 tonnes PAO de CFC au Secrétariat en 2002, répartie comme suit : 53,43 tonnes PAO dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (81,4 %); 5,66 tonnes PAO dans le secteur des mousses et 6,5 tonnes PAO dans le secteur de la fabrication d'équipement de réfrigération.
6. La 36^e réunion du Comité exécutif a approuvé un plan de gestion des frigorigènes pour la Bolivie au coût de 517 000 \$US, à titre d'activité bilatérale entreprise par le Canada. Lors de la 20^e réunion du Comité exécutif, le PNUD a reçu la somme de 146 000 \$US pour un projet de récupération et de recyclage en Bolivie. Deux projets d'investissement ont été approuvés pour éliminer une quantité totale de 10 tonnes PAO dans le secteur des mousses. Le projet de renforcement des institutions, mis en œuvre par le PNUE, comprend des programmes de sensibilisation et de formation, et des activités de surveillance.

7. Le plan de gestion des frigorigènes de la Bolivie permettra à ce pays de respecter les mesures de réglementation de 2005 et de 2007 pour les CFC. Aucune activité d'élimination n'a donc été prévue pour la Bolivie dans le plan d'élimination de 2003-2005 du Fonds multilatéral. La présente proposition est présentée dans le cadre du créneau de financement des projets d'élimination accélérée ou de maintien du rythme, en vertu des Décisions 41/13, 41/81 et 40/7. Les critères suivants établis dans la Décision 40/7 pourraient s'appliquer :

- iii) les pays à faible volume de consommation qui ont reçu du financement pour un plan de gestion de frigorigènes, conformément à la décision 31/48; et
- v) les pays ayant un faible volume de consommation résiduelle, au cas par cas.

8. Après l'approbation et la mise en œuvre de ce projet, la consommation restante de CFC ne faisant l'objet d'aucun programme ne dépasserait pas les 2,7 tonnes PAO et serait concentrée dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération. Le Secrétariat a suggéré que le projet soit élargi afin d'englober la consommation restante et de réaliser l'élimination complète des CFC. Le PNUD a répondu que le pays ne désire pas s'engager à éliminer complètement la consommation dans le secteur de l'entretien à l'heure actuelle.

9. Le Secrétariat a discuté avec le PNUD des coûts différentiels d'investissement et d'exploitation. Les coûts différentiels admissibles ont été déterminés en fonction de la Décision 25/50 sur les projets parapluie. Certains équipements et outils associés aux activités d'entretien et certains coûts d'exploitation ont été reconnus comme étant inadmissibles à un appui financier. Les coûts différentiels ont été convenus avec le PNUD au niveau de 88 840 \$US, pour un seuil de coût-efficacité de 15,31 \$US/kg PAO. Les incidences du projet dont de 5,8 tonnes PAO.

RECOMMANDATION

10. Le Comité exécutif pourrait souhaiter approuver le projet dans le cadre du créneau de financement pour l'élimination accélérée ou le maintien du rythme au niveau de 88 840 \$US, plus les coûts d'appui de 6 663 \$US.
